

moyens dont on dispose. Il ne servirait à rien de lancer vers tous les azimuts des actions trop nombreuses. Mais c'est malheureusement le danger qui menace toutes les entreprises culturelles, étant donné l'étendue vertigineuse du domaine où elles se développent.

**Lutte contre
le sous-
développement**

Le second objectif auquel je songe se situe dans l'aire immense de la lutte contre le sous-développement sous toutes ses formes, y compris le sous-développement culturel. Ce champ d'action est si vaste, les besoins y sont tels que l'Agence n'éprouvera aucune difficulté à s'y trouver une place, pourvu que soit défini d'avance, avec le plus grand soin, le rôle qu'elle peut y jouer.

Dans l'état actuel des choses et pour longtemps encore, il est évident que l'Agence ne pourra pas rivaliser, par l'importance des moyens engagés, avec les grands organismes déjà à l'œuvre au sein de la communauté internationale. Elle pourrait cependant, et c'est le défi que je lui propose, concurrencer n'importe lequel d'entre eux par la qualité, l'efficacité et l'adaptation exemplaire de son action à des besoins précis.

Compenser la modestie des ressources par l'imagination, l'innovation et le travail soigné, telle me paraît être la voie qui s'impose. Ce n'est pas une voie facile mais elle a le grand mérite d'être à notre portée.

**Comité de
sages**

Dans cette perspective, l'idée d'un comité de sages, dont nous nous sommes entretenus lors de la visite de votre secrétaire général au Canada, me paraît éminemment opportune. Au terme de sa première décennie, l'Agence se préoccupe à bon escient de trouver son second souffle, de jeter un regard au-delà de son action quotidienne, de regrouper ses forces pour une nouvelle étape. La réflexion de quelques personnes désignées à cette fin, leurs études et leurs recommandations pourraient être extrêmement utiles.

Si vous me permettez de penser tout haut sans engager qui que ce soit pour autant, il me semble que le Comité des sages devrait regrouper tout au plus cinq personnalités de premier plan dont l'attachement à la francophonie aurait été démontré d'emblée par des états de services éminents dans les hauts conseils de leur pays respectif aussi bien que sur la scène internationale. Leur tâche la plus immédiate serait sans doute de réfléchir sur les moyens de donner à l'Agence les conditions de son plein épanouissement. Mais il serait opportun, me semble-t-il, de les inviter à élargir leurs réflexions à la francophonie internationale comme telle, afin de mieux y situer le rôle de l'Agence. Un tel examen pourrait concourir puissamment à préciser les objectifs de l'Agence tout en contribuant à faire progresser la francophonie vers sa pleine dimension universelle.

Dans l'édifice francophone que nous voulons édifier, l'Agence de coopération culturelle et technique est une pierre d'attente. Il nous importe à tous qu'elle remplisse son rôle de façon exemplaire, que son action dans les domaines d'importance cruciale